



UN VIGNOBLE EXPÉRIMENTAL POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE LOT-ET-GARONNE

© Vignerons de Buzet

PARTENAIRES

INRAE
Agrosolutions & Fermes LEADER
Arbres et Paysages 32
AFAP
Beeodiversity



TYPE D'IMPLICATION DE L'ENTREPRISE

Amélioration des pratiques sur la chaîne de valeur

LOCALISATION

AOC Buzet, Lot-et-Garonne,
Nouvelle-Aquitaine



CALENDRIER

2014-2018 : Premières réflexions sur la conception du vignoble et de ses modalités

2019-2021 : Plantation des vignes en agroforesterie et définition d'un protocole expérimental

2024-2030 : Premiers résultats et réplcation des actions par leurs adhérents

DÉFIS SOCIÉTAUX CIBLÉS

- Adaptation au changement climatique
- Développement socio-économique durable

TYPE DE SfN

Gestion durable d'écosystèmes

MOYENS MOBILISÉS

- Budget total alloué au projet de 500 000 euros.
- 50% financés par la région via le projet VitiRev, 4% de financements privés, 40% en fonds propres. 6% des financements restent à compléter.

OBJECTIFS DU PROJET

→ Vis-à-vis du défi sociétal ciblé

- Adapter la production vitivinicole aux effets du changement climatique, notamment l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes.
- Permettre aux viticulteurs de mieux s'adapter aux changements climatiques, pour assurer la rentabilité, ainsi que la pérennité de leur production.

→ Vis-à-vis de la biodiversité

- Retrouver une biodiversité diversifiée dans les vignobles : notamment des oiseaux, des insectes et des auxiliaires de culture.
- Retrouver un sol riche, support de biodiversité et fonctionnel.

CONTEXTE ET ENJEUX

La coopérative des Vignerons de Buzet rassemble 150 adhérents sur près de 2 000 hectares dans le Lot-et-Garonne. Depuis quelques années, les viticulteurs adhérents de la coopérative sont impactés par des phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, avec notamment des précipitations intenses, de la grêle, du gel tardif, des températures plus élevées, ainsi qu'une hausse des sécheresses l'été. Ces phénomènes ont entraîné une évolution des pratiques puisque la période des vendanges a par exemple été avancée d'un mois.

Pour faire face et anticiper davantage ces changements climatiques, la coopérative a fait des projections sur les évolutions climatiques et leurs conséquences sur le territoire de l'AOC Buzet à partir des scénarii du GIEC. Ces dernières ont montré une amplification de ces phénomènes dans les décennies à venir, mettant en péril l'activité vitivinicole et plus largement l'activité agricole dans le Lot-et-Garonne.

Ces recherches s'inscrivent dans une démarche globale de la coopérative, qui souhaite tendre vers un vignoble « zéro phyto », avec des sols auto-fertiles et vivants, ainsi que des écosystèmes résilients aux changements climatiques.

ACTIONS MENÉES

La coopérative des Vignerons de Buzet mène depuis 2019 un projet pilote qui consiste à mettre en œuvre des pratiques vitivinicoles durables sur son vignoble en propre de 17 hectares. Afin de répondre aux cinq enjeux considérés comme majeurs pour la poursuite des activités de ses viticulteurs adhérents – la biodiversité, l'économie, la ressource en eau, le climat et la qualité du sol – la coopérative a mis en place plusieurs actions basées sur l'agroforesterie. D'une part, pour adapter ses cépages traditionnels (Merlot, Malbec, Cabernet Sauvignon) aux effets du changement climatique, la coopérative a aménagé des noues végétalisées pour sécuriser la ressource en eau et a effectué des plantations d'alignements d'arbres fruitiers, champêtres ou têtards tous les six rangs de vigne (avec des essences variées et choisies localement), de haies fruitières tous les mètres, ainsi que d'érables à l'intérieur des pieds de vigne. La coopérative a également alloué une partie de son vignoble à la culture de cépages méditerranéens, résistants au mildiou et à l'oïdium. Les différentes actions sont testées selon 28 modalités différentes. L'installation de capteurs mesurant la donnée en continu (via des dendromètres et des sondes capacitatives) et la définition d'indicateurs de suivis permet de comparer les différentes modalités testées et d'évaluer celles qui sont les plus efficaces pour adapter la filière vitivinicole aux effets du changement climatique et pour apporter des bénéfices pour la biodiversité. Elles seront ensuite adaptées et répliquées sur les parcelles des viticulteurs adhérents de la coopérative d'ici 2030.

RÉSULTATS

Les résultats sur l'efficacité des différentes modalités testées sont attendus d'ici 2024.

→ Bénéfices face au défi sociétal ciblé

La plantation d'alignements de haies et d'arbres entre et à l'intérieur des vignes vise à protéger les vignes en cas de phénomène climatique extrême (pluies intenses, grêle...) ou de fortes chaleurs. La production de cépages traditionnels comme le Merlot, le Malbec et le Cabernet Sauvignon pourra ainsi se poursuivre dans des conditions similaires malgré les effets du changement climatique. Grâce aux systèmes racinaires des arbres et aux synergies entre les différentes essences, des retombées sont également attendues sur la quantité et la qualité de l'eau.

Les modalités testées permettront aux viticulteurs adhérents de la coopérative d'adopter celles qui se révèlent être efficaces pour maintenir une production rentable malgré les effets du changement climatique. Des indicateurs ont notamment été définis pour rendre compte des modifications induites par les nouvelles pratiques agricoles sur la production principale, les productions subsidiaires (fruits, bois) ou encore la régulation des maladies, ainsi que des insectes ravageurs (*cf. fiche-recommandations « Adapter et améliorer son projet de SfN au cours du temps »*).

→ Bénéfices pour la biodiversité

La culture de la vigne en agroforesterie permettra la recréation d'habitats pour les oiseaux, les insectes, les auxiliaires de culture ainsi que la microfaune du sol. Des indicateurs relatifs à la diversité des espèces et à la diversité génétique (insectes, vers de terre, flore), à la qualité du sol (matière organique du sol, arthropodes auxiliaires) ainsi qu'à la pollinisation (floraison, quantité de nectar) ont été définis pour attester de l'amélioration de l'état de la biodiversité suite aux expérimentations mises en place par la coopérative.

CONFORMITÉ AUX AUTRES CRITÈRES DU STANDARD

- Le projet a été conçu sur une échelle spatio-temporelle pertinente. Le projet est mené sur 17 hectares, ce qui permet d'avoir des effets significatifs par rapport aux objectifs du projet et il est prévu que les actions soient ensuite répliquées sur une plus grande échelle. En outre, les porteurs de projet ont bien pris en compte les différents éléments qui caractérisent le vignoble ainsi que ses alentours.
- La viabilité économique est un enjeu phare du projet. La coopérative réalise des études pour évaluer la durabilité et la viabilité des actions testées (*cf. fiche-recommandations « Concevoir une SfN efficace et économiquement viable »*).
- Le projet est mis en œuvre sur le vignoble en propre de la coopérative, toutefois les adhérents ont été impliqués dès la phase de réflexion où ils ont été force de proposition. Le projet associe des experts de secteurs variés (agroécologie, biodiversité, taille douce de la vigne, agroforesterie...), ainsi que la région Nouvelle Aquitaine, via son projet de financement VitiRev.
- Le projet est mis en œuvre de manière adaptative : des capteurs ont été installés sur les vignes pour récupérer de la donnée en continu (sur la température, l'humidité ou encore sur la matière organique dans les sols). Les données sont comparées à un vignoble « classique » afin d'identifier les bénéfices ajoutés des pratiques agroforestières. De plus, une quarantaine d'indicateurs ont été définis pour mesurer l'impact des actions menées sur les 5 enjeux clés identifiés, avec la définition d'un protocole de suivi pour chacun.

LES CO-BÉNÉFICES INDUITS

- Le projet permet de sensibiliser les filières vitivinicoles et agricoles du territoire aux bénéfices de l'agroforesterie pour répondre aux conséquences des changements climatiques. La coopérative est sollicitée par des châteaux et exploitations pour partager son expérience et ses premiers résultats.
- Le projet a remporté le Trophée de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN dans la catégorie « adaptation des filières économiques » en mars 2022.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- L'engagement historique de l'entreprise pour l'amélioration des pratiques vitivinicoles a facilité la conception et la mise en œuvre de ce projet.
- L'implication et le soutien des viticulteurs adhérents ont été essentiels pour la conception du projet et sa future réplcation.
- Le recours à des experts a permis de concevoir un projet pertinent, tout en assurant sa viabilité dans le temps, via la mise en place de protocoles de suivis et d'évaluation.
- Le financement d'une partie des actions par le projet VitiRev porté par la région Nouvelle-Aquitaine a facilité la mise en œuvre du projet.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Bien que les viticulteurs adhérents soient tous conscients des changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité et de leurs conséquences sur leur activité, la mise en œuvre de pratiques plus durables, via l'agroforesterie, peut être perçue comme une charge de travail supplémentaire sans bénéfices directs. Néanmoins, les différents indicateurs mis en œuvre par la coopérative ont vocation à convaincre de l'efficacité de ces pratiques. La coopérative souhaite également accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre des actions pour dépasser les freins opérationnels.

LES PERSPECTIVES

- Les premiers bilans seront effectués d'ici 2023 afin d'évaluer l'efficacité des actions et si nécessaire les adapter.
- Les actions menées sur le vignoble expérimental seront répliquées sur les parcelles des adhérents de la coopérative pour multiplier les bénéfices de ces actions sur le territoire de l'AOC Buzet.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Impliquer et sensibiliser davantage les riverains.
- Fixer des objectifs plus spécifiques au regard de la biodiversité une fois les premiers suivis réalisés.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- www.nouslesvigneronsdebuzet.fr
- Vidéo de présentation du projet des Vignerons de Buzet, lauréat des Trophées Life ARTISAN, 2022